

La Communauté de Communes du Genevois recherche son futur :
**CHARGE DU RECENSEMENT DES ENTREPRISES DANS LES ZONES
D'ACTIVITES ECONOMIQUES (H/F)**

Date de démarrage : dès que possible

Temps de travail : 35h par semaine

Lieu de travail :

Siège - 38 rue Georges de Mestral
Archparc - 74160 ARCHAMPS

Rattachement : Service Développement économique

A qui s'adresse cette offre ?

Contrat d'un mois et demi

Emploi permanent : Non

Catégorie et cadre d'emploi : C

QUI SOMMES-NOUS ?

Frontalier du canton de Genève (Suisse), le territoire de la Communauté de Communes du Genevois (CCG) est situé au nord du département de la Haute-Savoie, entre les massifs des Alpes et du Jura. Bordé par les montagnes du Salève et du Vuache, il forme une plaine aux paysages verts composée pour moitié de terres agricoles.



230
agents



17
communes



49 000
habitants



70 M €
dépenses annuelles

Aménagement, petite enfance, développement économique, mobilité, transition énergétique, eau, assainissement des eaux, déchets, milieux aquatiques, logement, ... autant de compétences ouvrant sur une palette diversifiée de métiers.

Nous recherchons des profils talentueux, des agents enthousiastes prêts à nous rejoindre pour participer à la vie et à l'aménagement durable de notre territoire !

QUELS SERONT VOS CHAMPS D'INTERVENTION ?

La Communauté de communes du Genevois assure la gestion, l'entretien et le développement des zones d'activités économiques sur l'ensemble du territoire. La signalétique des zones d'activités étant vieillissante et disparate, la Communauté de communes a souhaité que cette dernière soit totalement renouvelée.

L'objectif de la mission est de réaliser un relevé de terrain de l'ensemble des entreprises présentes. Ce relevé permettra également d'avoir un inventaire plus exhaustif des entreprises du territoire et de fournir les données nécessaires au prestataire en charge du renouvellement de la signalétique.

La CCG propose donc un emploi pour renforcer le service durant l'été.

En relation avec les services développement économique et voirie, cette mission consistera à :

- Identifier les entreprises présentes dans les zones d'activités par un travail de terrain détaillé : réaliser un inventaire permettant de recenser l'ensemble des entreprises présentes et proposer un

questionnaire à l'attention des entreprises situées en zone d'activités économiques pour compléter les renseignements nécessaires

- Créer et saisir les éléments recueillis dans un fichier Excel
- Démarcher de manière physique et/ou téléphonique, les entreprises afin de présenter le service économie de la CCG et la démarche de renouvellement de la signalétique des ZAE. Envoyer par mail le questionnaire aux entreprises afin de recueillir un maximum de réponses.
- Répondre aux questions des entreprises ou/et orienter vers le bon interlocuteur.
- Reporter sur le plan masse de chaque zone le positionnement de chacune des entreprises.

LE PROFIL RECHERCHE

Compétences techniques

Bonne maîtrise des outils informatiques (Excel & Word).

Formation

Formation de niveau Bac +2 (BTS, DUT)

Expérience

1^{ère} expérience requise (stage, apprentissage, premier emploi)

Aptitudes relationnelles

- Rigueur,
- Autonomie,
- Sens du relationnel, de l'écoute : visite sur site des entreprises, téléphone, mail et accueil physique.

Conditions particulières

Déplacements : Permis B obligatoire – véhicule fourni

Conformément à la réglementation, tous nos postes sont ouverts au recrutement de travailleurs handicapés.

LES PETITS + SI VOUS NOUS REJOIGNEZ

- Tickets Restaurant
- Participation à l'abonnement transports publics

VOUS ETES MOTIVÉ-E ET PRÊT À AGIR À NOS CÔTÉS ?

Votre candidature (CV et lettre de motivation) est à adresser dès que possible à l'attention de M. le Président par mail : recrutement@cc-genevois.fr

ou par courrier : Communauté de Communes du Genevois - Archparc – Bâtiment Athéna - 38 rue Georges de Mestral - 74160 Archamps

Renseignements auprès de Marion DUCLOS-COMESTAZ – responsable du service. Tel : 04.50.95.99.56

Date limite de candidature : au plus vite et avant le 15/07/2022